



CHARTRE
PETITE ENFANCE ET
HANDICAP
Centre de ressources AMI'S
(Adaptation, Mixité, Inclusion, Socialisation)



LE CENTRE DE RESSOURCES, C'EST QUOI ?

Le Centre de ressources AMI'S accompagne les problématiques multiples liées à l'accueil petite enfance / handicap.

Il a pour but de faciliter et développer l'accueil des jeunes enfants en situation de handicap dans les différents modes d'accueil petite enfance (individuels ou collectifs).

A QUI S'ADRESSE LE CENTRE DE RESSOURCES ?



Aux familles



Aux professionnels

Ayant ou accompagnant un enfant âgé de 0 à 6 ans qui :

- **est en situation de handicap (reconnaissance MDPH)**
- **est non diagnostiqué mais a un suivi thérapeutique**
- **interroge par son développement ou son comportement**

Les critères exigés pour bénéficier de l'accompagnement du Centre de ressources :

- L'enfant doit avoir moins de 6 ans
- Toute demande doit être en lien avec des questions d'accueil (collectif/individuel)

POURQUOI FAIRE APPEL AU CENTRE DE RESSOURCES ?

Pour les professionnels :

Informations et orientations

Actions de sensibilisation / formation

- Etre accompagnés ou passer le relais pour un projet d'accueil d'un enfant
- Connaître les partenaires petite enfance / handicap
- Monter des projets communs petite enfance / handicap

Organisation de temps de concertation entre acteurs

Observation et appui auprès des lieux d'accueil

Professionnels de l'accueil petite enfance :

- Orienter les familles (ex : droits, autres modes d'accueil, acteurs spécialisés, ...)
- Réfléchir sur l'aménagement des structures, les médiations éducatives, les outils, le projet d'accueil
- Echanger avec les autres partenaires qui accompagnent l'enfant
- Organiser des temps de travail sur des questions relatives au handicap
- Connaître les modalités de subventions et d'aides

Présentation et prêt de matériel

Réflexion autour de thématiques en lien avec le handicap

Pour les familles :

Recueil des besoins

Informations sur les financements et aides possibles

- Etre accompagnées dans les démarches administratives (dossier MDPH...)
- Etre accompagnées ou soutenues concernant une demande d'accueil
- Etre soutenues dans la mise en lien avec des professionnels

Orientation / rencontre auprès des lieux d'accueil

Mise en lien avec des professionnels

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ?

Modalités d'accompagnement :

- Rencontres à domicile, dans les structures, au sein de nos antennes...

• **Les interventions auprès des professionnels :**

- Accompagnement individuel auprès d'une structure
- Accompagnement collectif auprès de plusieurs structures

Le Centre de ressources accompagne les professionnels sans nécessairement connaître l'identité d'un enfant. Toutefois, l'autorisation de la famille est obligatoire, dès lors que l'identité de l'enfant est connue.

• **Les interventions auprès des familles :**

Chaque famille est accompagnée individuellement en fonction de sa situation. Par le biais d'un document signé, elle autorise le Centre de Ressources à contacter les partenaires qui interviennent dans le parcours de l'enfant.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Deux antennes :

- Alys, Centre de ressources Ami's : 5 Rue du Dr Alexis Carrel, 55100 VERDUN
- Alys, Centre de ressources Ami's : 9 Allée des Vosges, 55000 BAR-LE-DUC

• *Site internet :*

<https://www.alys.fr> 

• *Contact :*

 03.29.86.06.00

 amis@alys.fr

